

L'expression : diversité biologique s'est formalisé au début des années 1980 par des naturalistes qui s'inquiétaient de la destruction rapide de milieux naturels, tels que les forêts tropicales [3]. Le terme a été utilisé pour la première fois par Thomas E. Lovejoy (1980), un biologiste étasunien spécialiste des milieux tropicaux – en particulier des écosystèmes amazoniens. Cela lui a servi à faire prendre conscience à la communauté scientifique de la multitude d'espèces existant sur la terre et de l'importance de les préserver. Peu de temps après, en 1985, Walter G. Rosen inventa le mot biodiversité lors de la préparation du National Forum on Biological Diversity organisé par le National Research Council en 1986. Ce terme a été employé officiellement pour la première fois en 1988 E. Wilson et M. Peter dans leur ouvrage « Biodiversity ». Cet ouvrage avait pour objectif de fonder « une nouvelle alliance entre les forces scientifiques, gouvernementales et commerciales » pour empêcher l'érosion de la biodiversité. [4]. En juin 1992 à Rio de Janeiro, la biodiversité a fait l'objet d'un accord international global : Convention sur la diversité biologique (CDB) , souvent appelé le « Sommet de la Terre » de Rio. Celle-ci fut ratifiée par 168 pays pour la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de la diversité biologique et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. C'est également lors de ce sommet que le 22 Mai a été déclaré : journée internationale de la biodiversité. Dans son Article 2, la biodiversité est ainsi définie comme étant la "variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela .[comprend la diversité au sein des espèces, et entre les espèces ainsi que celle des écosystèmes" [3